



04 - ALPES DE HAUTE PROVENCE

## Déclaration liminaire de L'UNSA ÉDUCATION AU CSA-D du 04 juillet 2023

Monsieur l'Inspecteur d'Académie, Mesdames et Messieurs les membres du Comité Social  
d'Administration-Départemental,

La mise en œuvre à marche forcée du pacte, la réforme de la voie professionnelle pensée autour de « super-pactes » avec en plus des annonces floues ou anxiogènes sur la disparition de filières, la création du bureau des entreprises, l'organisation en urgence d'une journée de sensibilisation contre le cyberharcèlement dans les classes de collège en pleine période de conseils de classe, d'organisation des examens et de préparation de la rentrée, la mise en place du SNU sur le temps scolaire, les remises en cause des rythmes scolaires, sont autant de sujets qui, pêle-mêle, viennent percuter la préparation de la rentrée scolaire, accroissant les mises en tension du système et les confusions de tous ordres.

Face à cela, l'UNSA Éducation dénonce avec la plus grande fermeté, la perte de vue de l'intérêt du service public d'éducation, et surtout celui des élèves, et cela alors que tous les indicateurs sont au rouge : aussi bien en ce qui concerne l'absence d'équité de notre système, l'épuisement des personnels quels que soient leur filière, secteur ou fonction, et la perte du sens que ces derniers mettent dans leurs missions sans oublier, enfin, le déficit d'attractivité de nos métiers.

Il est nécessaire pour tous, usagers comme personnels, de retrouver une plus grande sérénité. Mais ce ne sera pas le pacte qui nous y aidera.

Dilemme entre attractivité du métier et qualité du service de l'éducation nationale, entre les job dating, les difficultés de recrutement, et l'enquête PISA, où la France n'était pas bien classée.

Le 25 août 2022, le Président avait annoncé, lors de la réunion des recteurs à la Sorbonne, que le salaire minimum à 2000€ net et l'augmentation d'environ 10% de manière inconditionnelle, seraient mis en place et assumés par l'état dès la rentrée 2023. L'Unsa Éducation, avec les autres OS, s'oppose à ce leurre de revalorisation qu'est le Pacte et réclame l'abondement du budget Pacte au profit du Socle.

A l'heure où l'UNSA Éducation a présenté les résultats de son enquête annuelle, le baromètre des métiers, malgré le contexte social tendu, les résultats sont profondément inquiétants pour notre société : les personnels qui portent les politiques de jeunesse et d'avenir dans notre pays expriment un découragement alarmant. 19% seulement conseilleraient leur métier à un jeune de leur entourage, encore 3 points de moins que l'an dernier.

*l'éducation,  
notre terrain d'action*

L'UNSA Éducation veut alerter sur les fortes attentes des personnels du service public de l'éducation. En effet, la proportion de personnels qui songent à changer de métier, notamment vers le privé, est en augmentation constante depuis 2016, ce qui met en exergue un problème d'attractivité pour les métiers de la fonction publique.

Et ce n'est pas le socle ou le pacte qui vont aider à gommer les effets indésirables de la crise que nous traversons. Travailler plus pour gagner plus, ce n'est pas une revalorisation.

Enfin, concernant l'école inclusive, lors de la conférence nationale du handicap, le président Macron a fait des annonces qui doivent constituer « l'acte 2 de l'école inclusive », mais ces annonces restent floues et pourraient engendrer de nouveaux problèmes.

Celles concernant la place des professionnels du secteur médico-social, en particulier du secteur libéral, dans les écoles, les collèges et les lycées ne sont pas de nature à rassurer la profession. L'École ne peut se transformer en lieu de soins ouvert aux allers et venues d'une multitude d'acteurs éloignés de la culture de l'École qui pourraient même vouloir intervenir dans les choix pédagogiques. Cette ouverture fait également craindre une dérive vers une médicalisation accrue de la difficulté scolaire tant la frontière est parfois ténue entre elle et la reconnaissance de handicap. Nous rappelons que l'école a besoin d'enseignants spécialisés pour participer à la prise en charge des élèves en situation de handicap et ceux en grande difficulté scolaire. L'annonce d'enseignants-référents dans les circonscriptions du premier degré et dans les établissements du second degré ne répond pas à cette problématique, d'autant que les moyens pour ces postes ne sont pas mis. Le SE-Unsa revendique une politique de réinvestissement dans les RASED dans le premier degré et la création de dispositifs identiques dans le 2d degré, en particulier les collèges et les lycées professionnels.

Par ailleurs, la transformation des PIAL en PAS (Pôles d'Appui à la Scolarité) interroge. Un changement de nom ne suffira pas.

S'agissant de l'accompagnement humain, la fusion annoncée des métiers d'AESH et d'AED risque de brouiller les missions des uns et des autres sans garantir aux enfants et aux jeunes un accompagnement sur tous les temps, ni un emploi à temps plein aux personnels.

Nous rappelons notre revendication d'un corps spécifique de fonctionnaires qui permettra de garantir l'accès au service public d'éducation pour les élèves handicapés pour qui la continuité des temps scolaires, péri-scolaires et extrascolaires est essentiel, quand bien même ils relèvent des responsabilités partagées entre l'Etat, les collectivités voire des associations dans le premier degré.

Monsieur le l'Inspecteur d'Académie, Mesdames et Messieurs les membres du CSA-D, je vous remercie de votre attention.

Intervention des élus pour l'UNSA Éducation



*l'éducation,  
notre terrain d'action*